

LA FONDATION

Projet d'établissement

Le projet d'établissement a pour ambition de définir la politique générale de l'établissement sur une période de cinq ans. La Fondation Bon Sauveur de Bégard vient de finaliser son Projet d'Etablissement 2024-2029 qui englobe le Centre Hospitalier Spécialisé et les Structures Sociales et Médico-Sociales.

Le secteur sanitaire et le secteur médico-social étant en constante évolution, la Fondation Bon Sauveur se doitd'adapter ses moyens aux besoins de la population de son territoire et des personnes accueillies.

C'est dans cet objectif qu'a été construit le**Projet d'Etablissement 2024-2029**. Il traduit la volonté de l'Institution de mieux coordonner sa réflexion, de décloisonner les secteurs sanitaires et médico-sociaux.

Par ailleurs, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) lie la Fondation à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne pour les activités de l'établissement de santé ainsi qu'un CPOM avec le Conseil Départemental et l'ARS pour les activités du pôle Social et Médico-Social.

Des champs d'actions prioritaires

Ce nouveau projet repose sur une ambition forte : garantir un parcours de soins et d'accompagnement sans rupture, en favorisant l'articulation entre les soins médicaux, l'accompagnement social et médico-social. Cette approche intégrée et globale est conçue par et pour les usagers, en leur donnant une place centrale dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions.

La Fondation, en partenariat avec les acteurs du territoire, s'engage à moderniser ses structures et services, à développer des alternatives à l'hospitalisation, et à renforcer l'inclusion sociale des personnes accompagnées. Dans cette perspective, une dynamique d'ouverture aux usagers et aux partenaires renforce l'exploration de nouvelles approches innovantes.

La qualité de vie au travail de ses professionnels constitue un enjeu crucial pour l'attractivité et la fidélisation des équipes médicales et paramédicales, que la Fondation soutient pleinement au travers de ce projet.

Enfin, la Fondation poursuit son engagement en faveur de la réhabilitation psychosocialeµn processus essentiel pour permettre aux personnes accompagnées de retrouver une autonomie optimale dans la vie ordinaire.

La déstigmatisation de la maladie mentale est un défi que la Fondation entend relevenvec une intensification de la sensibilisation de la population dans son ensemble, aux situations rencontrées par les personnes soignées ou accompagnées par la Fondation Bon Sauveur. L'objectif est de favoriser l'inclusion sociale des usagers en mettant en lumière leur potentiel et leur capacité à contribuer positivement à la société.

Ce projet d'établissement est le reflet d'une vision partagée par l'ensemble des acteurs de la Fondation : une volonté de bâtir un avenir où chaque personne, qu'elle soit soignée ou accompagnée, trouve sa place et s'épanouisse pleinement au sein du territoire.

Pour cela, l'engagement de tous, professionnels, usagers et partenaires, est essentielle afin de donner vie à cette ambition collective.

Lecture du Projet d'Etablissement

Lien vers le document

